



Février 2016

GENERALI NAO 2016 SALAIRES

Les NAO, négociations annuelles obligatoires sur les salaires et le temps de travail, ont fait l'objet de deux réunions. Une nouvelle réunion devrait avoir lieu en mars.

Les syndicats FO, CGT et CFTC ont constaté que les syndicats signataires de l'accord du 17 décembre ont refusé tout accord intersyndical pour définir des revendications communes sur les salaires dans l'intérêt des salariés. Ils sont dans la logique de l'accord qui augmente la durée du travail, de l'ordre de 2,5% selon la Direction, sans compensation salariale.

Plus grave encore, lors de la négociation NAO du 2 février 2016 ils ont, face à la Direction, donné leur accord pour la fin des augmentations générales !

Depuis l'un d'entre eux s'est prononcé pour une modeste augmentation générale ce qui est un pas positif. Alors rappelons que tout syndicat peut rejoindre notre pétition commune.

En 2015, il n'y a eu aucune augmentation générale, en 2016 il y a baisse du taux horaire de 2,5 %. Si nous ne réagissons pas, ça ne s'arrêtera pas là.

C'est donc dès aujourd'hui qu'il faut s'unir sur des revendications claires et conformes aux intérêts des salariés sur la question des salaires.

C'est pourquoi les syndicats FO, CGT et CFTC ont décidé de proposer aux salariés une pétition qu'ils ont élaborée dans l'unité.

- ➡ Pour une compensation salariale de l'augmentation du temps de travail par une augmentation du salaire de base de 2,5 %,
- ➡ Pour le retour aux augmentations générales pour tous et pour 2016 : 1,7 % avec un minimum annuel de 600 €

Et également :

- » Pour la revalorisation de la participation employeur à la restauration d'entreprise et des tickets restaurant, le bénéfice de tickets restaurants pour les télétravailleurs,
- » Le remboursement à 100 % de la carte de transport Navigo, l'indemnisation des frais de transport en vélo ou en voiture,
- » Une compensation financière pour les salariés qui n'ont pas pu bénéficier des congés de fin d'année à la demande de la Direction, etc

Signez 
NAO 2016 SALAIRES
la pétition FO - CGT - CFTC
GENERALI

**Soyons nombreux à
signer la pétition sur les
salaires FO-CGT-CFTC !**



Février 2016

GENERALI NAO 2016 SALAIRES : PÉTITION FO-CGT-CFTC

Les syndicats FO, CGT, CFTC et les salariés soussignés contestent l'accord signé le 17 décembre 2015 qui augmente la durée du travail de l'ordre de 2,5%, selon la Direction, sans compensation salariale. En 2015, il n'y a eu aucune augmentation générale et en 2016, il y a baisse du taux horaire de 2,5 % !

➔ Les syndicats FO, CGT, CFTC et les salariés soussignés réclament :

Une compensation salariale par une augmentation du salaire de base de 2,5 %

➔ Les syndicats FO, CGT, CFTC et les salariés soussignés réclament également :

Le retour aux augmentations générales pour tous et pour 2016 : 1,7 % avec un minimum annuel de 600 €

NOM	SERVICE	SIGNATURE